

Fiche de poste : Animateur (H/F)

Association : Les Petits Montagnards

Lieu de travail : Mieussy (Haute-Savoie)

Type de contrat : CDD jusqu'au 4 juillet 2025 - Temps plein en modulation de type B

Statut : Employé

Classification : Groupe B - Coefficient 265 Convention Collective Nationale de l'animation

Présentation de l'association

Les Petits Montagnards est une structure engagée dans un projet éducatif et environnemental unique. Actuellement en cours de labellisation éco-responsable, l'association propose un cadre de loisirs dédié au développement durable et à la sensibilisation des enfants à la préservation de l'environnement.

Liens hiérarchiques

- **Employeur :** Le salarié est employé par l'association Les Petits Montagnards, représentée légalement par ses co-présidents.
 - **Hiérarchie fonctionnelle :** Le salarié est placé sous la responsabilité directe du directeur de l'association.
 - **Hiérarchie opérationnelle :** Le salarié travaille sous l'autorité du coordinateur des accueils de loisirs et, pour certaines missions périscolaires, en lien avec la Mairie de Mieussy.
-

Missions principales

- **Accueil et animation :** Accompagner des enfants de 3 à 11 ans dans le cadre de l'accueil de loisirs et périscolaire.
 - **Transmettre des valeurs écologiques :** Développer la sensibilisation à la nature et au respect de l'environnement à travers des activités adaptées.
 - **Contribuer au projet pédagogique :** Participer à l'élaboration et la mise en œuvre du projet éducatif de la structure.
-

Responsabilités

1. **Sécurité et bien-être :**
 - Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants.
 - Appliquer et faire respecter les règles de vie et de sécurité.
2. **Animation et pédagogie :**

- Concevoir, organiser et animer des activités variées (manuelles, sportives, culturelles), en lien avec les valeurs environnementales.
- Accompagner les enfants dans leur autonomie, leurs découvertes et leur sensibilité écologique.
- Proposer des activités favorisant le respect de l'environnement et la collaboration.
- Impliquer les enfants dans la gestion du tri des déchets et du compostage, en leur apprenant les bonnes pratiques écologiques.

3. Entretien et gestion quotidienne :

- Ranger les espaces après les activités et maintenir les locaux propres.
- Nettoyer les tables, passer le balai dans les salles, organiser le rangement des locaux et du matériel.
- Participer à la gestion des lessives nécessaires pour le fonctionnement de la structure.

4. Travail en équipe et partenariats :

- Participer activement aux réunions et à la vie de l'équipe.
- Collaborer avec les partenaires externes : école, service municipal de restauration, prestataires de services, entreprise de nettoyage.
- Assurer un lien avec l'agent de restauration pour les temps périscolaires et de repas.

5. Communication :

- Informer les familles sur le déroulement des activités et la journée des enfants.
- Représenter l'association auprès des partenaires et des usagers.

6. Participation périscolaire :

- Intervenir dans les activités périscolaires du midi en lien avec la Mairie de Mieussy, dans le cadre d'une convention de mise à disposition.

Profil recherché

Compétences attendues :

- Animation de groupes et gestion de projets pédagogiques.
- Sensibilité écologique et capacité à intégrer ces valeurs dans les activités.
- Maîtrise des techniques d'animation et des outils bureautiques.
- Aptitude à travailler en équipe et à mobiliser autour d'un projet collectif.
- Capacité à entretenir un espace collectif en parallèle des missions éducatives.

Qualités personnelles :

- Dynamisme, créativité et esprit d'initiative.
 - Bonne communication et écoute active.
 - Sens de l'organisation, rigueur et ponctualité.
 - Respect des règles de confidentialité et de la posture professionnelle.
-

Qualifications et expériences

- Diplômes requis : BAFA ou équivalent (CPEJEPS, BPJEPS) et PSC1 obligatoires.
 - Expérience : Une première expérience en animation et/ou dans un projet écologique est souhaitée.
 - Compétences appréciées : théâtre, musique, cirque, éducation à l'environnement.
-

Conditions de travail

- **Horaires** : Modulation du temps de travail en fonction des périodes scolaires et vacances (coupures de + de 3 heures sur les temps périscolaires).
- **Rémunération** : Selon la convention collective ECLAT, indice 265, avec primes :
 - Prime de coupures : +5 points
 - Octroi de l'association : +8 points
 - Salaire brut mensuel total au 01/03/2025: 1980 €.
- **Moyens mis à disposition** : poste informatique, mail et drive professionnel, outils de bureautique (pack office, Canva...), minibus, tablette de pointage, imprimante-scanner.

Contraintes spécifiques :

- Risques liés à l'activité : activités sportives et jeux extérieurs peuvent être cause d'accidents, de chutes, de blessures.
 - Risques liés aux locaux et au matériel (état entretien).
 - Risques liés au transport.
 - Risques liés aux tensions avec les usagers et l'environnement.
 - Risques liés à la charge de travail et aux horaires.
 - Risques liés aux trajets et déplacements.
 - Risques liés à la posture de travail.
-

Pourquoi nous rejoindre ?

Vous êtes passionné(e) par l'animation et souhaitez contribuer à un projet éducatif tourné vers la nature et la durabilité ? Rejoignez Les Petits Montagnards pour une aventure enrichissante et porteuse de sens, au service des enfants et de la planète.

Candidature

Envoyez votre CV et lettre de motivation dès maintenant pour rejoindre notre équipe.